

La transmission de la Torah à travers le Tabernacle

La Torah fut donnée en deux formats, l'un écrit et l'autre oral. Le texte aborde les sujets de manière concise, et la Torah orale les commente avec moult détails. Voici un exemple : concernant la *mitsva* de *tsitsit*, le texte dit : « Qu'ils fassent des *tsitsit* sur les quatre coins de leurs habits, et vous y mettez un fil bleu-azur, vous le regarderez... » (*Bamidbar* 15, 38-39). La Torah orale décrit quant à elle le *tsitsit*, le nombre des fils, la matière de l'habit et des fils, la définition du coin, etc. Par différentes techniques ingénieuses, les détails énoncés par la Torah orale figurent par allusion dans le texte, et ainsi les deux *Torot* se complètent. Il en est de même concernant la plupart des *mitsvot*. Pourtant, lorsque l'Écriture aborde l'architecture et la fabrication du Tabernacle, elle se montre prolifique et y consacre quatre *Parachiyot* entières : *Térouma*, *Tétsavé*, *Vayakel* et *Pekoudé*. Elle précise les matériaux utilisés et le plan de fabrication de toutes les différentes pièces, l'Arche Sainte, les Autels, la Table, les habits des Cohanim, etc. Le tout est détaillé méticuleusement, incluant les mesures et l'emplacement de chaque élément. De plus, fait unique, la Torah rédige le tout par deux fois !

Entre lois et principe fondamental

En fait, les deux formes de transmission possèdent leur justification. La Torah écrite consolide la pérennisation, selon le dicton : *Les paroles s'envolent et les écrits restent*. La Torah orale pour sa part exige la présence d'un maître, et ce fait écarte les erreurs de compréhension. Le texte est concis, afin qu'il soit assimilé totalement par chacun, et Moché a en effet instauré sa lecture hebdomadaire (*Baba Kama* 82/a), qui permet à tout le monde de le connaître en un laps de temps relativement court. La transmission orale par contre, contient une masse colossale de commentaires, son assimilation exige une étude ardue, et cela n'est pas forcément accessible à tous. Chacun l'aborde alors selon ses aptitudes intellectuelles et sociétales, et selon son emploi du temps.

Ce départage concerne les lois. En revanche, concernant le fondement de la Torah, à savoir le fait qu'elle n'a pas été conçue par les hommes mais qu'elle vient du Ciel, il doit être assimilé facilement, par tous. Or, c'est justement le fait qu'elle explicite, par un texte, la construction du *Michkan* dans tous ses détails, qui favorise l'adhésion à ce principe. Comment cela ?

En fait, la Torah est descendue du Ciel par étape : D.ieu adressa tout d'abord le Décalogue aux juifs sur le mont Sinaï tremblante et en flamme, avec le son du *Choffar*. Puis, D.ieu invita Moché sur le Sinaï pour 40 jours, entouré par les Nuées divines et le Feu, et l'instruisit, succinctement, d'autres Commandements (*Chémot* 24, 16-18). Au terme des quarante jours, Moché apporta les Tables de la loi, et dès lors, D.ieu s'adressa à lui dans sa propre tente, survolée par la Nuée : « Moché prit la tente... il l'appela Tente d'Assignation... D.ieu parlait avec Moché face à face, comme un homme parle à son ami » (*Chémot* 33, 7-10). Par la suite, les juifs construisent le Tabernacle, que D.ieu couvrit aussi de Sa colonne de Nuée (*Chémot* 40, 34). Puis D.ieu enseigna à Moché les détails de la Torah durant quarante ans, en lui donnant rendez-vous dans le Tabernacle : « Lorsque Moché entrait dans la Tente d'Assignation pour parler avec D.ieu, il entendait la Voix qui lui parlait du haut du propitiatoire placé sur l'Arche du Témoignage, entre les deux Chérubins, et il parlait avec

Dieu » (*Bamidbar* 7, 89). Le Tabernacle joua donc un rôle décisif dans le don de la Torah. En fait, en toute discrétion, une partie du « Don de la Torah » s'y est produit.

Les pérégrinations du Tabernacle

Lorsque les juifs entrent en Erets Israël, ils installent le *Michkan* à Guilgal (*Yéhochoua* 5, 10; *Zéva'him* 118/b) pour 14 ans. Puis ils l'édifient à Chilo (*Yéhochoua* 18, 1). Ils le bâtissent avec des murs fixes, le couvrent avec les tentures du *Michkan*, contenant tous les ustensiles fabriqués dans le désert (*Zéva'him* 118). Il y perdurera jusqu'à Eli et Chmouel (voir *Juges*, 19, 31 et 21, 19). Après 369 ans (*Sédér Olam*), l'Arche Sainte tomba entre les mains des Philistins (*Chmouel*, 1, 4), et est reprise de leurs mains 7 mois plus tard, puis déposée pour 20 ans à Kiryat Yéarim (*Chmouel* 7, 1). Le *Michkan* pour sa part est établi dans la ville de Nov, et y resta durant 52 ans (*Sédér Olam*), jusqu'à sa destruction par le roi Chaoul (*Chmouel* 1, 22). Puis il est installé à Givon (Chroniques II 1, 3-5). Puis Chlomo construit le Temple, et y introduit l'Arche Sainte (*Mélakhim* I 8, 6-9), il ajoute dix candélabres autour de celle de Moché et ajoute dix Tables à celles de Moché (Chroniques II 4, 7-8 ; *Ména'hot* 98/b), sur laquelle étaient déposés les pains. Le tout resta intact jusqu'à la destruction du Beth Hamikdach (Tosséfta, Sota 13, 1-2).

Dans le Saint des Saints se trouvaient aussi le bâton d'amandier d'Aaron avec ses fleurs et ses amandes, le flacon avec la Manne, ainsi que celui de l'huile d'onction préparée par Moché, et son rouleau de Torah (*Yoma* 53/b). Certains éléments originels se trouvaient même dans le deuxième Temple, tels qu'une flûte en roseau, avec laquelle les Léviim produisaient une inimitable musique douce, un pilon et un mortier pour la préparation de l'encens, tous fabriqués par Betsalel lui-même (*Erkhin* 10/b). Lorsqu'Aaron décéda, son fils Eléazar fut vêtu avec ses habits (*Bamidbar* 20, 28). Pour son intronisation, chaque Cohen Gadol s'habilla pendant sept jours consécutifs avec les huit habits (Rambam *Klé Hamikdach* 4, 13). Si ceux d'Aaron convenaient à sa taille, c'est sans doute avec eux qu'il était intronisé (voir *Chémot* 29, 29-30). Depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la construction du Temple, s'écoulèrent 480 années : « Ce fut la quatre cent quatre-vingtième année après la sortie des enfants d'Israël du pays d'Égypte, que Chlomo bâtit la maison pour Dieu » (*Mélakhim* I 6, 1). De sa construction jusqu'à sa destruction s'écoulèrent 410 ans, le tout fait 890 ans. Pendant toutes ces années, les juifs ont pu contempler tous ces objets et habits, et ont pu constater leur conformité absolue, jusqu'aux moindres détails, avec le récit biblique. Cette authentification interdit tout doute concernant la véracité de son récit. La Torah a ainsi consigné le Tabernacle et ses détails dans un texte, mode de transmission le plus adapté pour la pérennisation.